

Image not found or type unknown



Quels risques pour recidive de violences volontaires

Par **Calypso**, le **01/04/2008** à **11:00**

Voila jai un ami qui s'est battu il y a 04ans la victime avait eu 08jours d'itt et mon ami etait passé au tribunal il avait eu 1500 francs damende et du sursis.Cet idiot s'est battu une seconde fois et il doit passé au tribunal bientot cette fois la vitime a 02 jours d'itt que risque til?